

Vous devez déposer votre dossier au campusfrance de votre région
LISTES DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR AU PLUS TARD LE 31 JANVIER
2009

1 - les candidats au baccalauréat algérien 2009 ayant obtenu, lors des deux dernières années de scolarité et du 1^{er} trimestre de l'année en cours, une moyenne générale d'au moins 12/20 doivent fournir les photocopies des documents suivants :

- * Quittance de paiement Cef
- * Relevés de notes des deux premières années secondaires ainsi que du 1^{er} trimestre de l'année en cours (avec leurs traductions en français)
- * Attestation du TCF DAP ou du DALF ou du DELF B2 (Les titulaires d'un diplôme du DALF obtenu avant septembre 2005 doivent présenter les attestations des différentes combinaisons obtenues)
- *photocopie d'extrait d'acte de naissance ou passeport ou carte d'identité
- *2 coupons réponses et 3 enveloppes à l'adresse de l'étudiant (si université non connectée)
- * Lettre de motivation
- * CV
- * Enveloppe au format du dossier (A4), libellée à votre nom et adresse.
- * Formulaire DAP téléchargeable à partir de votre compte (de la page 1 à 16)

2 - Les titulaires du baccalauréat algérien 2007 ou 2008 avec la mention « Assez Bien » doivent fournir les photocopies des documents suivant :

- * Quittance de paiement Cef
- * Relevé de note du baccalauréat (original et sa traduction)
- * Relevé de notes et certificat de scolarité en fonction des deux cas suivants :
 - certificat de scolarité de l'année en cours pour les titulaires du bac 2008
 - certificat de scolarité de l'année en cours et le relevé de notes de la première année universitaire pour les titulaires du bac 2007
- * Attestation du TCF DAP ou du DALF ou du DELF B2 (Les titulaires d'un diplôme du DALF obtenu avant septembre 2005 doivent présenter les attestations des différentes combinaisons obtenues)
- *photocopie d'extrait d'acte de naissance ou passeport ou carte d'identité
- *2 coupons réponses et 3 enveloppes à l'adresse de l'étudiant (si université non connectée)
- * Lettre de motivation
- * CV
- * Enveloppe au format du dossier (A4), libellée à votre nom et adresse.
- * Formulaire DAP téléchargeable à partir de votre compte (de la page 1 à 16)

3 - Les étudiants préparant (tous cycles) ou titulaires d'un diplôme en architecture doivent fournir dans le cadre du dossier jaune les photocopies des documents suivants :

- * Quittance de paiement Cef
- * Relevé de note du baccalauréat (original et sa traduction)
- * Certificat de scolarité de l'année en cours ou diplôme universitaire
- * Relevés de notes originaux de toutes les années universités (et traduits si nécessaire)
- * Attestation du TCF DAP ou du DALF ou du DELF B2 (Les titulaires d'un diplôme du DALF obtenu avant septembre 2005 doivent présenter les attestations des différentes combinaisons obtenues)
- *photocopie d'extrait d'acte de naissance ou passeport ou carte d'identité
- * Lettre de motivation
- * CV
- * Enveloppe au format du dossier (A4), libellée à votre nom et adresse.
- * Les travaux déjà effectués sous enveloppe sur laquelle doit être mentionné votre nom, prénom, identifiant et les noms des deux écoles choisies.
- * Formulaire DAP téléchargeable à partir de votre compte (de la page 1 à 16)

4 - Les titulaires du baccalauréat spécifique algérien du lycée Bouamama 2007, 2008 ou les candidats à ce baccalauréat spécifique en 2009 sont dispensés de justifier du test de français. Pour les autres justificatifs, ils doivent fournir les documents spécifiés aux points 1 ou 2.